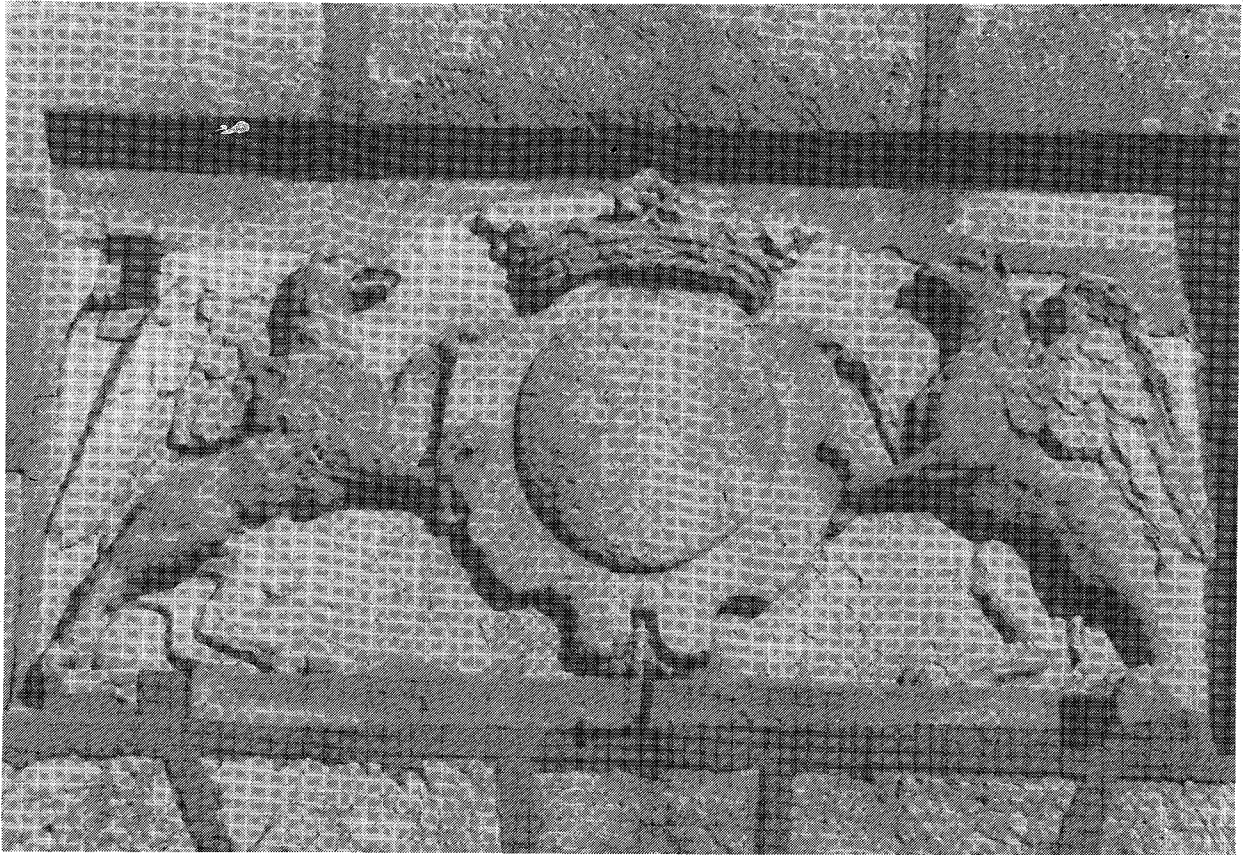


CHARTAINVILLIERS



**FRONTON DE L'ÉGLISE DE CHARTAINVILLIERS
— 1696 —**

INFORMATIONS COMMUNALES

AVRIL 1987



La réunion du 14 février a rassemblé une quarantaine de personnes à notre salle polyvalente. Quarante personnes qui avaient beaucoup à dire — car la séance a été très animée — sur notre bulletin, bien sûr, puisque ce sujet devait être le centre de la discussion, mais aussi sur divers aspects de la vie quotidienne de la commune : les routes enneigées, des voies peu entretenues, le ramassage des ordures ménagères et des monstres, la vitesse

excessive des véhicules, les chiens bruyants ou errants...

Je remercie ces Chartainvillois de s'être dérangés et d'avoir apporté leurs avis dont nous tiendrons compte dans la mesure des moyens disponibles ; ce sont surtout ces moyens qui font défaut : trop peu d'entreprises sont implantées sur le territoire de la commune qui ne bénéficie donc que de faibles ressources au titre de la taxe professionnelle. Par ailleurs, aucun de nous ne peut souhaiter une hausse des taux des taxes locales déjà bien malmenées au niveau du Département et de la Région, et le Conseil Municipal s'est efforcé — et va continuer dans ce sens — de ne pas accentuer une telle hausse.

Ce problème n'est pas nouveau, c'est pourquoi dès l'origine le projet de P.O.S. prévoyait la constitution d'une zone artisanale dans le triangle de la mare du Frou (qui ne disparaîtra pas pour autant !). Cette idée est maintenant officielle sur plan, il faudrait qu'elle se concrétise. Je sais fort bien que la plupart des propriétaires concernés n'ont guère le désir de vendre leurs terrains ; je sais aussi qu'il faudrait un effort de tous pour être à l'écoute des petits entrepreneurs susceptibles de venir s'installer à CHARTAINVILLIERS. Mais il est bien certain que, malgré les difficultés et les réticences, l'avenir de notre commune passe par un accroissement d'activités professionnelles plus que par une augmentation du nombre de ses habitants.

Ces réflexions me viennent naturellement au moment de la préparation du budget pour 1987. Je pense que, cette année, il sera souhaitable de renouveler l'expérience du 14 février et de nous réunir afin que vous soyez informés de vive voix des questions financières qui, malheureusement, limitent les services que la commune peut vous rendre.

La Mairie est ouverte au public le mardi de 14 h à 15 h et le jeudi de 17 h à 19 h, et le Maire reçoit sur rendez-vous, le samedi de 15 h à 17 h.

MAY SA

NOGENT-LE-PHAYE BP. 237 - 28004 CHARTRES
Tél.: 37.31.61.60 LG

TRAVAUX PUBLICS

ROUTES - CANALISATIONS - CARRIÈRES

villes et communes - implantations industrielles
Lotissements - Conception et Réalisation
Travaux particuliers - Tennis

EVENEMENTS FAMILIAUX

NAISSANCES

- Pierre-Emmanuel Thierry Benjamin DUPONT, le 17-12-1986.
- Guillaume Didier Albert Sébastien LOCHON, le 13-01-1987.
- Jennifer Valérie HENRY, le 22-01-1987.

**

ARRIVEES ET DEPARTS DE CHARTAINVILLIERS

Ont quitté notre Commune :

- M. et Mme COURTAT ;
- M. et Mme RONCERAY.

Sont arrivés à CHARTAINVILLIERS :

- M. et Mme Jean-Marc BERGER, 21, rue de l'Avenir ;
- M. et Mme Raymond DAVID, 11, rue de la Vallée.

Nous sommes heureux de saluer ces nouveaux habitants de CHARTAINVILLIERS ; nous leur souhaitons de trouver dans notre village la réalisation du mode de vie qu'ils désirent.

INFORMATIONS COMMUNALES

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An passées, l'année 1987 a vu reprendre les activités de chacun. Le Conseil Municipal et les Commissions se sont également remis à l'ouvrage. Une réunion du Conseil s'est déroulée le 20 février.

Les principaux sujets suivants ont été à l'ordre du jour :

TARIFS COMMUNAUX

Une légère augmentation a été approuvée, comprise entre 2 et 5,3 %.

Le forfait de consommation d'eau a été porté de 10 m³ pour 51,45 F en 1986 à 20 m³ pour 100 F pour 1987.

L'entretien des compteurs augmentant de 2,9 % et les mètres cubes excédentaires de 4 %.

LES TARIFS COMMUNAUX

TARIFS	CATÉGORIE	1986	1987	
CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE	Perpétuelle	12 25 F	12 50 F	
	Trentenaire	405 F	420 F	
	Superposition	128 F	150 F	
LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE	Habitants de la Commune	ÉTÉ	570 F	600 F
		HIVER	728 F	750 F
	Habitants hors Commune	ÉTÉ	728 F	750 F
		HIVER	884 F	900 F
	Journée supplém. ^{re}	260 F	280 F	
	Vin d'honneur	208 F	250 F	
	Salle annexe	155 F	170 F	
EAU	Forfait	10 m ³	51,45	
		20 m ³		100 F
ASSAINISSEMENT	Entretien compteur	25,75	26,50	
	m ³ excédentaire	2,98	3,10	
	m ³ redevance assain. ^e	2,20	2,27	

NÉGOCIATION DES EMPRUNTS

La commune a contracté, depuis 1974, un certain nombre d'emprunts pour faire entreprendre les travaux indispensables à l'entretien et à l'amélioration de l'infrastructure et des installations nécessaires à la vie du village : église, salle polyvalente, assainissement, voirie, éclairage public, etc. Les investissements ainsi engagés ont permis d'accéder à des subventions nationales ou régionales qui ont allégé les charges supportées par la commune.

Les taux d'intérêt ayant notablement diminué, la Municipalité étudie avec les prêteurs (Caisse des Dépôts et Consignations, et Crédit Agricole) la renégociation éventuelle des emprunts en cours, en particulier ceux de longue durée, à taux élevé d'intérêt. Des réductions de durée d'amortissement et de montant d'annuités semblent possibles.

Vous serez tenus informés des résultats obtenus.

Voici quelques éléments qui vous permettront de savoir quelle est la situation actuelle de la dette de la commune :

— En 1987, le montant total de l'annuité de remboursement, capital et intérêts, s'élèverait à 130 000 F. Le dernier remboursement d'annuités, pour les emprunts actuellement souscrits, aurait lieu en 2006, et concernerait l'emprunt de 40 000 F souscrit en 1977.

— Le graphique représente en milliers de francs les emprunts et les remboursements d'annuités correspondantes, année par année, entre 1974 et 2007.

— En 1980, deux emprunts ont totalisé 285 000 F.

— Entre 1994 et 2000, l'annuité de remboursement s'élèverait encore à 78 000 F, elle ne serait nulle qu'en 2007.

— Le montant du capital restant dû, en 1987, s'élève environ à 1 000 F par habitant.

TRAVAUX

Afin de prévoir l'inscription des dépenses au budget primitif d'investissement pour 1987, le programme des travaux retenus a été arrêté.

Pour un montant approximatif global de 167 000 F, il a été décidé de faire effectuer :

— la 2^e tranche de modernisation de l'éclairage public (remplacement des lampes et pose de systèmes d'éclairage sur poteaux non équipés aux « points noirs » répertoriés) ;

— la réalisation de l'écoulement des eaux pluviales en bordures des voies de la place du Frou ;

— le début de viabilisation de la zone artisanale 1 Nax, prévue au P.O.S. en cours d'approbation, et de la rue du Marais par adduction d'eau et prolongement de canalisation.

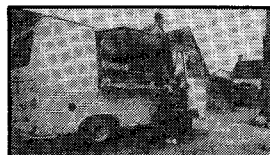
Dans le cadre des travaux réalisés en 1986, il avait été remarqué que le revêtement de l'extrémité de la rue du Puits, vers SAINT-PIAT, qui avait été refait en même temps que celui de la rue du Bel-Air, avait été à nouveau rongé de creux et de « nids de poules ». Le gel de janvier a sûrement aggravé cette dégradation. L'entreprise responsable des travaux a été alertée pour une remise en état convenable de cette voie.

CHAUFFAGE-PLOMBERIE

RÉMY HACHE

7, place de Vauvilliers
28130 SAINT-PIAT
Tél. 37.32.31.32

M. PROVENDIER



Boulangerie
Pâtisserie
Confiserie
Glaces

11, rue de la République
Tél. 37.32.30.42 SAINT-PIAT

S.A.R.L. LAILLET

Maçonnerie - Couverture

5, rue Verte Saint-Piat
28130 MAINTENON

Tél. 37-32-30-09

R.C.S. Chartres B 326 344 454

SUBVENTIONS

Traditionnellement la commune accorde un certain nombre de subventions à des associations ou organismes, soit à vocation humanitaire et sociale reconnue, soit intéressant directement les habitants de CHARTAINVILLIERS : Bureau d'Aide Sociale, Comité des Fêtes, Amicale Intercommunale, Mutuelle des Agents Communaux, etc. Sauf pour deux d'entre elles, les subventions de 1986 ont été reconduites ; certaines ont été augmentées, d'autres réduites. Une nouvelle a été attribuée à l'Amicale de nos Sapeurs-Pompiers.

Au total, ces aides représentent 10 360 F pour 1987, contre 8 795 F en 1986.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal a approuvé le plan d'occupation des sols le 20 février. L'enquête publique n'a suscité aucune observation et le P.O.S. a obtenu l'avis favorable du commissaire enquêteur après avoir été déposé en Mairie du 6 novembre au 5 décembre 1986.

Il pourra être publié un mois après son approbation. Il est d'ores et déjà opposable aux tiers. Les permis de construire seront délivrés par la Mairie.

INFORMATION

Bulletin cantonal

Le Conseil Général a demandé aux maires du canton de MAINTENON de fournir un article sur deux pages, présentant leur commune, afin de publier le premier numéro d'un bulletin cantonal d'informations.

CHARTAINVILLIERS sera présent. L'article proposé porte sur son histoire, sa situation géographique et démographique, son organisation, ses associations. Des photographies pourraient l'illustrer. La distribution d'un bulletin est prévue pour chaque foyer.

Réunion d'information du 14 février

Les remarques et suggestions formulées au cours de cette réunion, ainsi que les discussions sur des sujets divers qui ont suivi, font l'objet d'un article particulier dans le bulletin.

SCOLAIRES

Syndicat du Regroupement Pédagogique

Le budget primitif a été voté. Il s'équilibre en fonctionnement à environ 1 million de francs et en investissement à 200 000 francs.

Le nombre d'élèves de CHARTAINVILLIERS est passé de 78 à 67.

La participation financière de la commune est ramenée de ce fait à 164 000 francs.

Syndicat Intercommunal du Collège de MAINTENON

L'extension du gymnase est prévue. La construction s'étalerait sur 11 mois.

Le coût serait de 104 francs par enfant pour 1988.

L'aménagement de la cour commencera, en urgence, par la réfection des parterres.

D'autres projets seront ensuite examinés :

- installation de tables et bancs style « pique-nique » ;
- mise en place de tables de ping-pong en ciment ;
- pose d'une cloison dans un hall pour isoler un foyer pour les enfants ;
- réalisation d'un mur d'escalade.

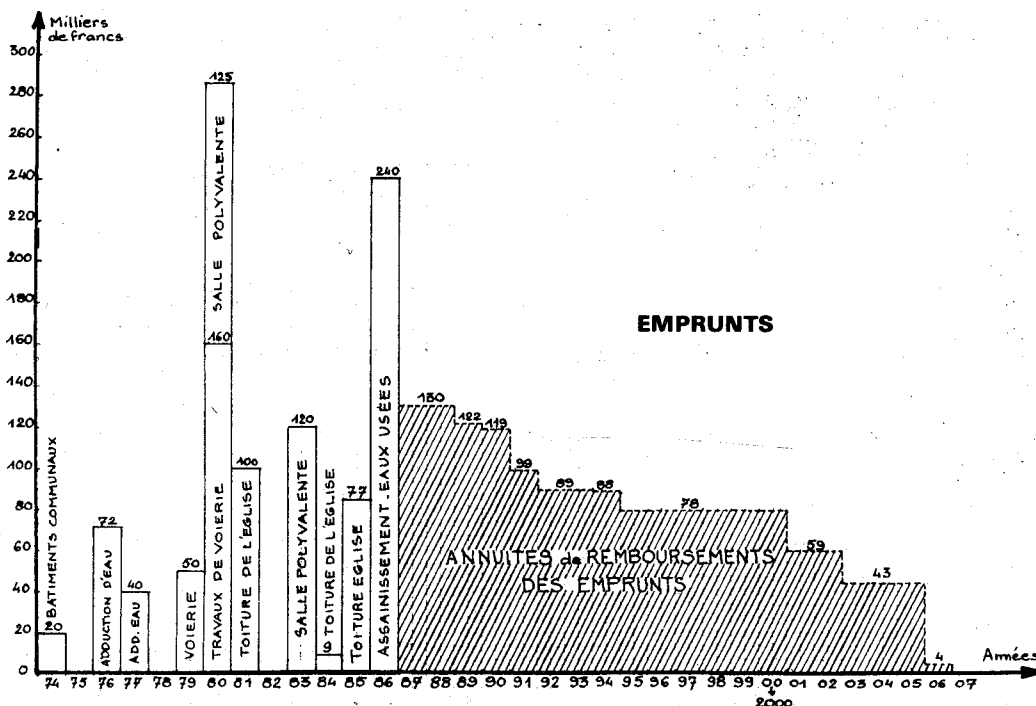
SYNDICAT DU CENTRE AÉRÉ DE CHANGÉ

Une réunion, le 4 février, a permis de présenter les plans d'aménagement et de construction établis par l'architecte, pour l'ensemble des bâtiments prévus, incluant le logement du gardien. Le plan de financement, déjà mis au point, est en cours d'amélioration.

QUESTIONS DIVERSES

Station d'épuration

La présence anormale de dépôts huileux et graisseux dans les eaux rejetées est à nouveau constatée. Une nouvelle lettre sera adressée par la Mairie aux utilisateurs du réseau d'assainissement, avec le règlement, afin que chacun veille à ne pas déverser de produits qui risquent de compromettre le bon fonctionnement de la station.



Graines CLAUSE-QUINCAILLERIE - BOIS DETAIL
 — tondeuses WOLF - Service CLES MINUTE —


s.a. TOUTIN



12, rue Collin-d'Harleville, 28130 MAINTENON - Tél. 37.23.00.34

MAUREL MOTOS
 Vente - Réparation toutes marques

CONCESSIONNAIRE
HONDA Cadre Rouge
 Agent
YAMAHA



Tél. 37.27.66.04

Rue de la Ferté
 28130 MAINTENON
 SIREN 32301938000019

RÉUNION D'INFORMATION DU 14 FÉVRIER 1987

Ce samedi, à 16 h 30, plus de quarante personnes se retrouvaient à la salle polyvalente pour engager le dialogue.

Après une brève présentation de M. GUIBERT, le bulletin municipal, qui constituait le sujet principal, fut l'objet des débats.

A-t-il une utilité ? A l'unanimité, oui.

Est-il apprécié sous sa forme actuelle ? Oui mais... et la discussion s'instaure :

— Les rubriques actuelles sont à conserver mais la partie « historique de CHARTAINVILLIERS », outre le travail très important de recherches qu'elle nécessite, sera rapidement épuisée ; par contre, les anciens pourraient raconter l'histoire récente. Qu'était la vie à CHARTAINVILLIERS avant la grande mécanisation ou avant l'avènement de la télévision, par exemple ?

— Les actualités municipales gagneraient à être un peu plus détaillées.

— Il serait possible d'ajouter une rubrique « petites annonces ».

— Un plan de la commune dans un numéro sur quatre ou cinq aiderait les nouveaux habitants à connaître plus rapidement les lieux et les lieux-dits.

— Une première page plus variée plairait aussi, mais là intervient le coût, proportionnel à la fréquence du changement de l'image.

Voilà les principales suggestions faites sur le bulletin avant de passer aux difficultés de circulation par temps de neige :

— Si dans la commune même, la lame municipale, manœuvrée bénévolement comme d'habitude et par MM. Charles BENOIST et Jean-Jacques CHEVÉ cette année, a fait le déneigement nécessaire, la route de SAINT-PIAT à CHARTAINVILLIERS, elle, n'a pas été trop largement déblayée.

— Une seule voie sur cette route est insuffisante, à moins de créer un sens giratoire : descente vers SAINT-PIAT directe par celle-ci, remontée sur CHARTAINVILLIERS par les Quatre-Chemins.

— Tout le monde n'a pas compris ce même système qui avait été mis en place cet hiver sur les 500 m séparant CHARTAINVILLIERS de la D 906 en direction de MAINTENON. Alors ? Le Département, qui a la charge de la route en question, sera averti cette année de la nécessité de dégager cette voie, tant pour le trafic des habitants qui vont à la gare ou en reviennent, que pour les transports scolaires.

Quelques sujets, plus rapidement débattus mais également importants, furent évoqués :

— La vitesse des voitures à l'entrée du pays fait frémir de peur, principalement les parents qui accompagnent les enfants à l'arrêt du car scolaire en haut du lotissement. Les ralentisseurs, dits aussi « gendarmes couchés », semblent un bon moyen de mettre tout le monde à la raison. On peut demander aussi aux gendarmes, tout debout cette fois, de venir constater et verbaliser de temps à autre. Ces deux mesures sont actuellement envisagées.

— Dans le genre « sujets peu plaisants », il faut parler des chiens errants et bruyants. Bien des personnes sont très gênées par les chiens errants ; chaque semaine apporte son lot de réclamations à la Mairie contre des chiens vagabonds et qui mordent parfois. Ceux-ci étant à tout coup identifiables, le garde-champêtre verbalisera leurs maîtres si rien n'est fait de leur part pour empêcher ces divagations.

— Les chiens bruyants sont également gênants, sinon carrément nuisibles lorsque leurs aboiements sont réguliers des heures entières, et surtout si cela se prolonge ou commence en pleine nuit. Les chiens seuls s'ennuient et le font savoir. A chacun de trouver sa solution pour que le silence revienne et que soient rendus aux voisins le calme le jour et le sommeil la nuit.

D'autres propos encore d'ordre pratique :

— **L'enlèvement des ordures ménagères.** Le nouveau système d'enlèvement (vers la décharge contrôlée de HANCHES et non plus vers l'usine d'HARLEVILLE) va entraîner pour chacun une baisse du coût de la collecte de l'ordre de 20 %. La solution actuelle d'un ramassage par semaine, le lundi, paraît satisfaisante (nous espérons qu'elle sera maintenue le lundi !).

— Depuis le 1^{er} janvier, des camions-bennes de capacité supérieure assurent en même temps le ramassage des monstres : ces mêmes objets, collectés auparavant chaque trimestre, le sont maintenant chaque semaine. Il reste à trouver le mode d'évacuation des objets ou matériaux exclus de la liste...

— **Des panneaux présentant le plan du village** seraient appréciés à une entrée et sur la place du Frou, ou bien à deux entrées des plus fréquentées. Une réflexion est faite et un financement recherché pour cette réalisation.

Enfin, nous ne pouvons terminer sans espérer vous rencontrer la prochaine fois plus nombreux encore ; vous y serez mieux informés que par ce résumé non exhaustif, et vous enrichirez nécessairement le dialogue.

PRODUITS PETROLIERS
Concessionnaire TOTAL

Ets M. LELOUP & Fils
IMPORTATION et DISTRIBUTION
de PRODUITS PETROLIERS

35, rue des Capucins
28100 DREUX Tél. 37 42 05 89

Garage I. CAEL



mécanique-
tolerie-peinture
28130 Chartainvilliers
☎
37-32-34-12

LA MAISON D'ITALIE
TOUTE L'ALIMENTATION ITALIENNE

Pâtes Fraîches
Charcuterie - Pizzas
Fromages - Vins

31, rue du Grand-Faubourg
28000 CHARTRES Tél. 37.36.68.70

SARL Les Jardins de Maintenon



Franciflore

Jeanine GILARD

Fleurs Plantes

Cadeaux



21, place A.-Briand 28130 MAINTENON
Tél. 37.23.05.31

**CRÉPERIE
DE KERVÉLINE**

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

6 bis, boulevard Clémenceau
28130 MAINTENON T. 37.27.66.37

Ets LERAY s.a.
Canon SHARP

— COPIEURS —
— MACHINES A ÉCRIRE ÉLECTRONIQUES —
— TÉLÉCOPIEURS - MICRO-FILMS -
— MICRO-INFORMATIQUE —

Z.A. LE VALLIER - 28300 MAINVILLIERS
Tél. 37.36.37.38

EGLISE DE CHARTAINVILLIERS

Le village de CHARTAINVILLIERS (*Carnotance villare*) n'était jadis qu'une ferme perdue dans les terres.

Henri de SAINT-YON la vendit, en 1380, aux chanoines de Notre-Dame de CHARTRES et ceux-ci en dotèrent le chapitre de SAINT-PIAT (1), récemment établi dans une dépendance de la cathédrale. Le chapitre devint seigneur. C'est lui sans doute qui fit bâtir cette modeste église, sous le patronage de saint Piat.

Elle mesure 24 m de longueur sur une largeur de 7,85 m. Elle est éclairée par 6 fenêtres dont la forme ogivale indique le XIII^e ou XIV^e siècle.

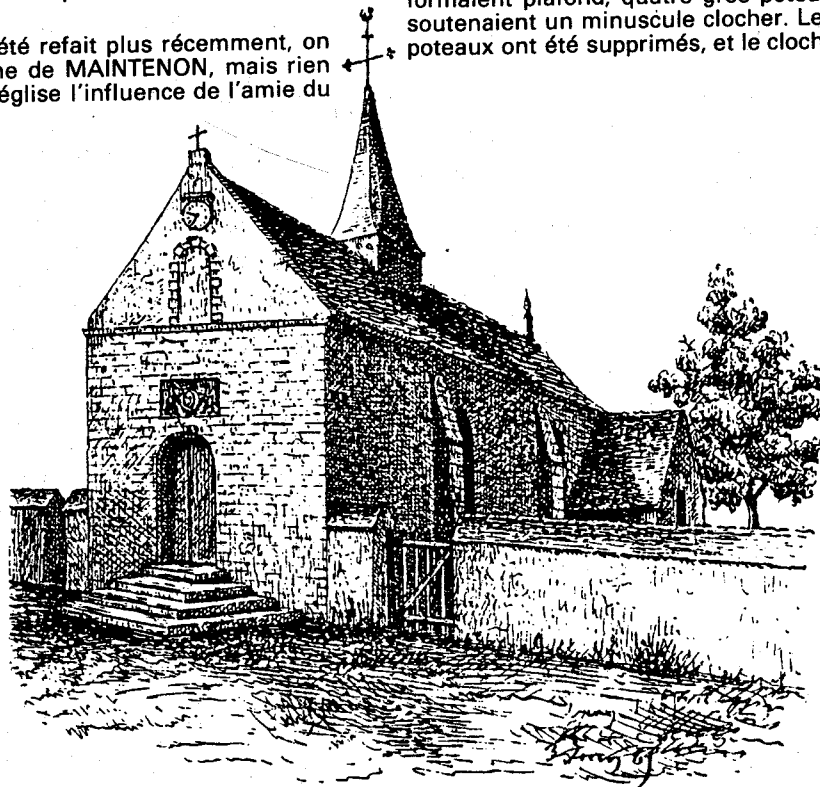
Jean LE MÉE, curé de BLEURY, Antoine BOUCHET, curé de NERON, et Joachim de MONCELAS, prieur d'OUARVILLE, tous trois doyens ruraux du doyenné d'Épernon, la visitèrent en 1664 (2).

Au pignon qui semble avoir été refait plus récemment, on remarque les armoiries de Mme de MAINTENON, mais rien autre chose n'atteste en cette église l'influence de l'amie du grand roi.

L'autel principal a été construit en 1821, d'après l'inscription gravée sous un ancien socle de la croix du tabernacle : « Fait par Brigitte Le Conquérant, à Chartre, ché monsieur Guitar, 1821. — Sete hautele a été faite à Chartres par Guitar, mètre menuisier et posé dans les premier du mois d'avril 1821, et a été donné par M. Luquat (Lucas), curé déservant ladite paroisse de Chartainvilliers, décédé avant que l'ouvrage soit posé en place. »

De nos jours, M. HUMILY, depuis peu curé de BRUNELLES, a continué avec zèle cette restauration et, à lui seul, a fait plus que tous ses devanciers.

A son arrivée le lambris du chœur tombait en ruines : dans la nef, de grossières planches étaient clouées sur les poutres et formaient plafond, quatre gros poteaux au milieu de l'église soutenaient un minuscule clocher. Le lambris a été refait, les poteaux ont été supprimés, et le clocher, fixé sur la charpente



D'après un pouillé* manuscrit du XVIII^e siècle, conservé au grand séminaire de CHARTRES, l'église était propre, le presbytère en mauvais état et le cimetière bien clos.

Jusqu'à la Révolution, cette église, privée du titre de paroisse, était une annexe de SAINT-PIAT. Elle avait cependant son pasteur particulier, avec le titre de desservant, résidant à CHARTAINVILLIERS, et quelquefois même un vicaire. Mais de temps à autre, le curé de SAINT-PIAT élevait ses prétentions. Tous les ans il faisait recueillir la dîme à son profit ; en 1740 il voulut obliger les habitants de CHARTAINVILLIERS de descendre à SAINT-PIAT pour les actes principaux de la vie religieuse, mais une sentence vint le débouter de sa demande (3).

Depuis la Révolution, l'église devenue paroissiale a été restaurée peu à peu, par les soins et souvent aux frais des curés qui se succédèrent.

par un ingénieux système de croix de Saint-André en fer, semble défier les années et les tempêtes.

Le cloche date de 1874. La chaire et le confessionnal sont de 1894.

Nous devons le dessin de cette église à M. ROUSSEAU, graveur à CHARTRES.

L'abbé HAYE, curé de JOUY.

* Pouillé : tableau des bénéfices dépendant d'une cure, d'une abbaye, d'un diocèse, d'une province (les pouillés sont de précieux documents historiques, non encore totalement exploités).

(1) Cart. N.-D. I. 73.

(2) Arch. départ. G. 792, 793, 808.

(3) Arch. départ. E. n° 2608.

menuiserie - charpente
escaliers - agencements
cuisines

Bernard VIET

rue du Marais, 28130 SAINT-PIAT
Tél. 37.32.32.72 et 37.32.34.00

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT

JUMEL LUCIEN
ARTISAN

☎ (16) 37.32.40.04

10, r. de la République, CHARTAINVILLIERS

DEVIS GRATUITS

TABAC - ARTICLES DE PÊCHE
COUPES - MÉDAILLES - TROPHÉES

bar des sports
maison Daniel

34, rue de la République
28130 SAINT-PIAT Tél. 37.32.30.04

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N° de DECEMBRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	U	M	U	L	O	N	I	M	B	U	S
2	H		O	V	I	N	E	S		E	A	U
3	A	D	N		N		R	E	T	A	P	E
4	R	E	T	R	E	C	I	R		U		E
5	T	V	A		A	A		E	X	C	E	S
6	A	I	N		I	R	E			E	T	
7	I	N	T	E	R	V	E	N	I	R		R
8	N		E	M	E		S	O	D	O	M	E
9	V	I	S	A	S		R	U	I	N	E	S
10	I	R		I		H	U	R	O	N	N	E
11	L	E		L		P	O	R	T	E	U	R
12	L		U	L	M		C	I	E		I	V
13	I	F		E	O	N		R	S		S	E
14	E	P	E	R	N	O	N			A	I	R
15	R	I	P	E		A	L	I	N	E	A	
16	S	A	I	N	T	P	I	A	T		R	I

GRILLE du n° d'AVRIL

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												

HORIZONTALEMENT

- De CHARTRES elle domine la Beauce.
- Encadre l'entrée — Dorait CLÉOPATRE.
- « Gueule » météorologique d'ARLETTY au cinéma.
- Pêcheurs de sardine en reculant — Devance le prince — Dans le jardin et à l'œil.
- Petite bête de somme — Direction.
- Premier du dictionnaire — Nous le sommes tous d'après André CAYATTE.
- Congé religieux — Double croche — Se plante sur le parcours.
- Riveraines d'un grand fleuve africain.
- Valorise un cognac — Blé vert.
- Sèche les bouteilles — Reçoit des voix, sans fin — Joyeuses.
- Saint, arroseur des Canadiens français — Débarqua en Normandie, par la droite.
- Lettres de lacune — Populaires, peuvent devenir des scies — Apparu.
- Point de vue désordonné — Malaxé à l'envers.
- Vide la nef sans ordre — Patrie d'ABRAHAM — Sert à tirer des traits.
- Complète généralement les bons tuyaux.
- Admiration de tout ce qui est en vogue — Il peut être pendable ou de conscience.

VERTICALEMENT

- Le centre du triangle MAINTENON, BERCHÈRES, COLTAINVILLE.
- Contentement intime et réfléchi.
- Dialogue de PLATON — Autre moi — Eu en remontant.
- Lettres d'Hudson — Possessif — Dessins dépouillés — Double de bas en haut.
- Parle et parle... et parle, parle bas — Note — Sans motifs.
- Le baromètre baisse quand les situations météorologiques le deviennent.
- Lettres de rhétorique — Dieux nordiques — Son champ est souvent arrosé — Dans le temps.
- Après coup — Premier livre de la Bible et explication de la création, de bas en haut — Milieu de partie — Sert à tirer des traits.
- En Méditerranée, sainte Marguerite, saint Honorat... et les autres (A.M.) — Naïve et un peu sottie.
- Attachait l'oignon en remontant — On y élève les huîtres et on y garde les bébés.
- Tour de cochons — Creuse les côtes bretonnes.
- Ville italienne d'un saint François — Avec elles, on sait de quel bois on se chauffe.

LA CLASSE DE CHARTAINVILLIERS

Les enfants de la classe de CHARTAINVILLIERS ont été interrogés sur le point de savoir quel était le nom des habitants de notre village.

Voici les réponses qui ont été obtenues :

Les Chartainvillienais*
 Chartainvillians
 Chartainvillais
 Chartainvillions*
 Chartains
 Chartivilliers
 Chartavilliers
 Chartainvillois*
 Chartainveilleurs
 Chartauvilliers
 Chartrainvilliers
 Charvilliers

Les Charterains
 Chartainvillois*
 Chaterains
 Chartainlliers
 Charcolains
 Charieurains
 Chartorains
 Chartois
 Charains
 Charounets*
 Chartaincols*

* Noms les plus fréquemment donnés.

RENAULT CONCESSIONNAIRE

Véhicules Neufs et Occasions
 Pièces détachées d'origine
 Réparation Mécanique Tôlerie



S.A. GARAGE DU CHATEAU

14, rue de la Ferté
 28130 MAINTENON ☎ 37.23.00.67

Crédit Agricole

AGENCE à MAINTENON place Aristide Briand
 Libre Service 24 heures sur 24

PERMANENCE à CHARTAINVILLIERS
 Vendredi après-midi à la Mairie

LE COMITÉ DES FÊTES

Le 21 décembre dernier, le Père Noël parcourait les rues de notre village, rassemblant derrière lui parents et enfants, et réunissant enfin ces derniers pour une projection de dessins animés.

La nouvelle année fut saluée par la Galette des Rois le 11 janvier, réunissant joyeusement une soixantaine de personnes.

Le 31 janvier, l'après-midi « Jeunes » réunissait également une soixantaine de participants, qu'il fut bien difficile de convaincre, à 20 h, que la soirée devait se terminer.

Le 14 mars, c'était le Carnaval qui réunissait petits et grands pour déguster crêpes et gauffres. Le jury eut beaucoup de difficultés au moment de choisir les lauréats du concours de costumes, car tous avaient fait preuve de talent, d'humour et d'imagination dans la réalisation des déguisements.

Voilà pour le passé. Pensons maintenant à l'avenir.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, le Comité des Fêtes a dû remplacer un certain nombre de ses membres, lors de l'Assemblée Générale du 28 mars.

Si plusieurs personnes se sont manifestées, il restera encore, au moment de la parution de ce bulletin, au moins trois postes « forts » à pourvoir. **MESSIEURS** nous vous attendons.

Enfin, quel est celui ou celle d'entre vous qui ne s'est pas promis de se mettre à faire de la gymnastique ? Il s'agit bien souvent d'un vœu pieux qui reste à l'état de projet, faute de pouvoir y donner suite pour des raisons d'horaires ou d'éloignement.

Aimeriez-vous que des séances de gymnastique soient organisées à CHARTAINVILLIERS ?

Nous attendons vos réponses : de leur nombre dépendra la possibilité de réaliser cette activité.



RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 28 mai : buffet campagnard.
- 21 juin : fête de la Saint-Jean.
- 13-14 juillet : fête nationale.

PAYS D'ACCUEIL VALLÉE DE L'EURE

Le Conseil Régional a fait savoir qu'il ne subventionnera plus que les opérations structurantes, ayant un impact régional et un effet de développement pour l'avenir. Les autres opérations devront être prises en charge au niveau départemental ou communal.

Certaines opérations qui avaient été ajournées en 1986, vont voir le jour. Il s'agit :

- d'une passerelle sur l'Eure à CHARTRES ;
- d'une aire de loisirs à BARJOUVILLE et à CHUISNES.

**

PROJETS 1987

DREUX : aménagement du parc autour de la Chapelle Royale en parc d'exposition de sculptures sur souches et troncs.

CHARPONT : musée iconographique.

LUISANT : aménagement d'un plan d'eau.

MÉVOISINS : restauration d'un lavoir.

CHANGÉ : centre aéré et sportif, hébergement.

**

DIVERS

La mise en place de la signalisation routière du Pays d'Accueil Vallée de l'Eure sera réalisée par la mise en place de panneaux (fond marron - lettres blanches).

FRANCINE
coiffure
spécialiste
produits perma
4, rue Saint-Pierre
Maintenon
31.27.50.55

Yves POPOT
agent général
de Stés d'Assurances

4, place Sadorge
28130
MAINTENON

Tél. 37.27.13.00



Mutuelle d'E-et-L.



La Concorde

photo
ciné

4, rue Saint-Pierre
28130 MAINTENON
tel. 37.27.50.55

lecin
pierre
Ronnay